



Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Département de Saône et Loire

SÉANCE DU : 12 décembre 2017	Nombre de délégués :	
N° 2017-026	En exercice :	50
Convocation du : 05 décembre 2017	Présents ou représentés :	29
Affichage du : 12 décembre 2017	Absents :	7

Objet de la délibération : Risques statutaires

L'an deux mille dix-sept et le douze du mois de décembre à 18H00, le Comité Syndical s'est réuni à la salle Mille Club de la Mairie de Palinges, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc FRIZOT, Président et délégué titulaire de la commune de Blanzy.

Étaient Présents, représentant les communes de :

Communes	Délégués titulaires	Présent	Excusé	Absent	Représenté par : (délégué suppléant)
LES BIZOTS (CCM)	M Thierry MARMORAT M Jean Paul LUARD		X	X	Pouvoir à Bernard VILLETTE
BLANZY (CCM)	M Jean Marc FRIZOT M André PAPIILLON	X	X		Pouvoir à Jean-Marc FRIZOT
CIRY LE NOBLE (CCM)	M Pascal SCHIAVONE M Jean François RIZET	X X			
DIGOIN	M Yves BAYON Mme Marie-Agnès FORGEAT	X	X		
GÉNELARD (CCM)	M Marcel MARTIN M Pierre-Yves DUMAS			X X	
MARIGNY (CCM)	Mme Paulette ACKERMANN M François MARCHAND	X	X		M Bernard MORIN
MONTCEAU LES MINES (CCM)	M Michel FURNO Mme Catherine PIGUET	X		X	
MONTCENIS (CCM)	M André PRUDHON M Jean-Luc GISCLON	X	X		M Marc NUGUE
MONTCHANIN (CCM)	M Joël DUBAND M Daniel LAUREAU	X	X		Pouvoir à Joël DUBAND
OUDRY (CCC)	M Pascal LOPES DE LIMA M Jean Paul LAUPIN	X	X		
PALINGES (CCC)	M Bruno PICHARD M Jean Louis TRAMOY	X X			
PARAY LE MONIAL	M André ACCARY M Gilles PERRETTE	X	X		Pouvoir à Gilles PERRETTE
PERRECY LES FORGES (CCM)	M Cyril DUTARTRE M Guillaume JACOB		X	X	M Christophe DESCHAMPS
POUILLOUX (CCM)	M Christian SOROKA M Jimmy BOUDRY	X		X	
SAINT AUBIN EN CHAROLLAIS (CCC)	M Pascal MOREAU M Jean Paul BRÉTIGNY	X X			
SAINT BERAÏN SOUS SANVIGNES (CCM)	M Jean-Paul GUILLEMIN M Bernard VILLETTE	X	X		
SAINT EUSÈBE (CCM)	M Alain BALLOT M Henri CHECKO	X	X		Pouvoir à Henri CHECKO
SAINT LAURENT D'ANDENAY (CCM)	M Rémy CAPA M Gilles TOUILLON		X X		
SAINT LEGER LES PARAY	M Laurent BOURGEON M Alain MATRAS	X X			
SAINT VALLIER (CCM)	Mme Danielle LUCIEN M Denis BEAUDOT	X X			
SAINT VINCENT BRAGNY (CCC)	M Sébastien DESCHAMPS M Jean Marc PESSIN	X	X		
SANVIGNES LES MINES (CCM)	M Guy BOGUET M Jean Claude LAGRANGE		X X		Pouvoir à M Frédéric CANE M Frédéric CANE
TORCY (CCM)	Mme Sylvie LECOEUR M René LEBEAU	X		X	
VITRY EN CHAROLLAIS	M Daniel THERVILLE M Jean Yves GRILLET		X X		Pouvoir à Alain MATRAS Pouvoir à Laurent BOURGEON
VOLESVRES	M David PIERRE M Claude DUCROUX	X X			

Secrétaire de séance : M Bruno PICHARD

.../...

Dans le contexte socio-économique tendu, que nous connaissons actuellement, l'impact financier des absences pour maladie est parfois important, tant pour les collectivités territoriales que pour les agents eux-mêmes.

Le contrat groupe assurance « risque statutaire », porté par le centre de gestion, permet aux collectivités de se couvrir contre ce « risque » financier que représente l'absence pour maladie d'un agent.

Le Comité Syndical, après avoir délibéré, à l'unanimité :

Décide d'adhérer au contrat du Centre de Gestion souscrit auprès de CNP Assurances pour la couverture de nos obligations statutaires concernant les agents affiliés à la CNRACL et à l'IRCANTEC à compter du 01 janvier 2018.

- Le taux de cotisation, pour l'ensemble des risques, pour les agents affiliés à l'IRCANTEC est de 0.97 avec une franchise de 15j sur la maladie ordinaire.

Charge Monsieur le Président de signer le certificat d'adhésion et effectuer les démarches nécessaires,

Fait et délibéré en séance et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,



Certifié exécutoire pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le : **18 décembre 2017**
Publication le : **18 décembre 2017**

A Montceau-les-Mines le : **18 décembre 2017**
Le Président,

